



On ne se lasse pas d'apprendre

Grues mobiles représentatives de leur catégorie

Les épreuves pratiques des CACES® R.483 doivent être réalisées sur des grues mobiles dites « représentatives de leur catégorie ».

Les caractéristiques requises pour chaque catégorie sont les suivantes :

CACES® R.483	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B
Type de grue mobile	Grue mobile à flèche treillis	Grue mobile à flèche télescopique
Châssis / porteur	Sur chenilles	Sur roues Avec stabilisateurs
Portée mini	25 m	30 m
Capacité mini	500 kg à 25 m	500 kg à 30 m
Mode de conduite imposé	En cabine	En cabine
Mode de conduite optionnel	Au moyen d'une télécommande	Au moyen d'une télécommande

- Salle théorique :

Le site doit mettre à la disposition des candidats :

- une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour,
- un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin,
- des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains.

Moyens tests pratiques :

Outre l'équipement (grue représentative de la catégorie, définie à l'annexe A1/4), les matériels ci-dessous doivent être disponibles sur le site certifié pour réaliser les épreuves pratiques des CACES® R.483 :

Surface et matériels	Catégories A et B
Surface d'évolution	1 000 m ² minimum
Charge 1	Cylindrique verticale, masse ≥ 450 kg, 1 point de levage
Charge longue 2	Longueur ≥ 3 m, masse ≥ 450 kg, 4 points de levage

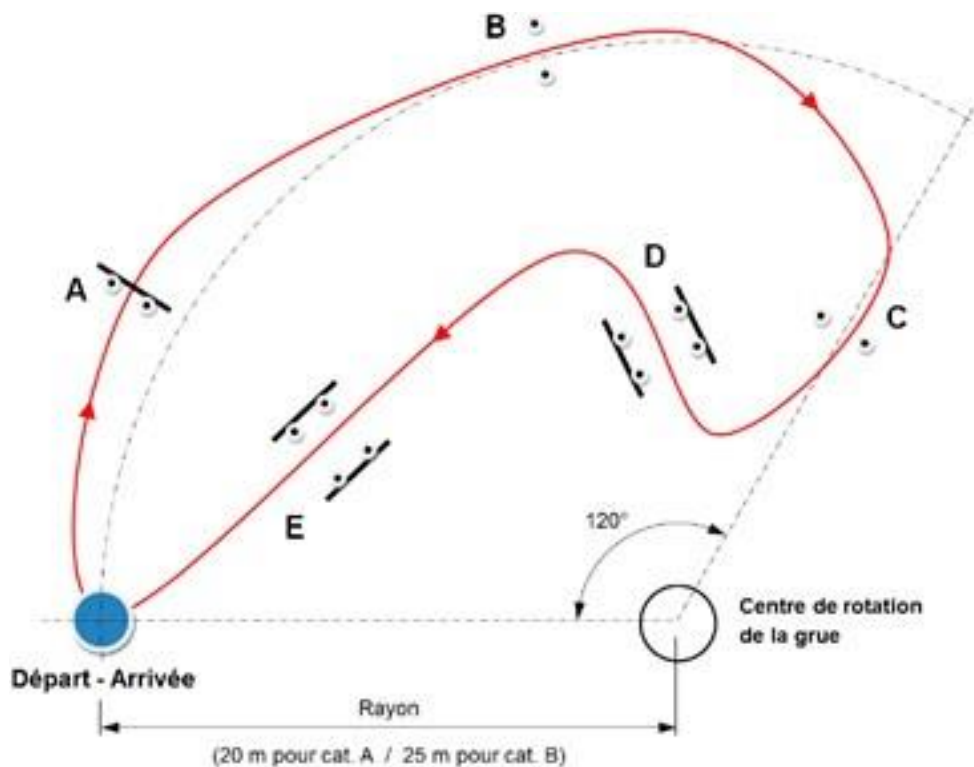
Obstacles	5 obstacles (voir A4/3) : <ul style="list-style-type: none"> • 1 obstacle de type « barre » A • 2 obstacles de type « poteaux » B et C • 2 obstacles de type « murs » D et E
Écran	Dispositif s'opposant à la vision directe de la charge par le grutier
Radiocommande	Nombre : 1 / Batteries : 2
Accessoires de levage	A minima : <ul style="list-style-type: none"> • 1 élingue chaîne 4 brins x 500 kg mini • 1 élingue chaîne 1 brin x 500 kg mini • 4 élingues textiles 1 brin x 500 kg mini • 5 manilles

Circuits et épreuves d'évaluation

Le circuit test permettant d'évaluer le savoir-faire pour les 2 catégories est réalisé comme suit :

- le point «Départ - Arrivée» est situé à une distance de 20mètres du centre de rotation pour les grues de catégorie A et 25m pour les grues de catégorie B ;
- hormis au passage de l'obstacle A, le candidat doit en permanence maintenir le bas de la charge à une hauteur de 2m par rapport au sol ;
- le candidat, à l'aide des gestes de signalament qui lui sont donnés, doit réaliser le parcours ci-dessous en partant du point « Départ - Arrivée » et en revenant à ce même point :
 - A – obstacle de type « barre »: passer la charge entre les poteaux, à moins de 1 m au-dessus de la barre horizontale,
 - B et C – obstacles de type « poteaux »: passer la charge entre les deux poteaux,
 - D et E – obstacles de type « murs »: passer la charge entre les deux parois latérales.

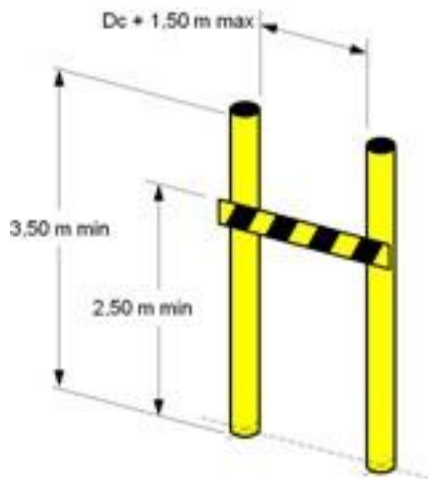
Lorsque la durée réelle dépasse 15 minutes, une note de 0 au point d'évaluation concerné doit être attribuée, avec pour conséquence l'échec à l'évaluation pratique.



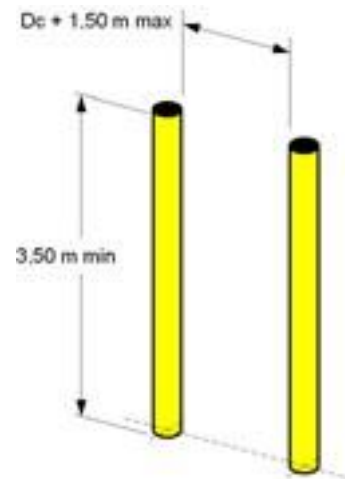
(Pour toutes les dimensions, tolérance +/- 10%)

Caractéristique des obstacles:

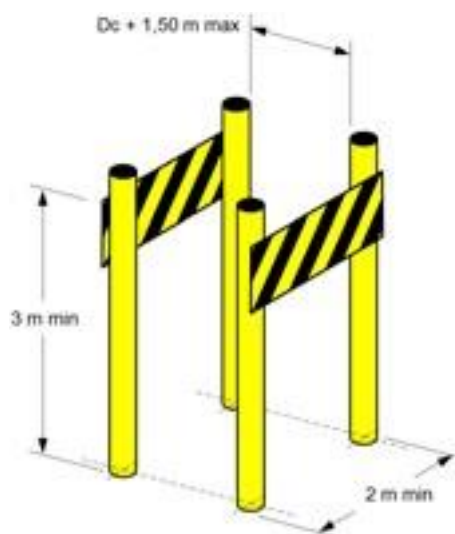
→ A: Obstacle de type «barre»
type « poteaux»



→ B et C: Obstacles de



→ D et E: Obstacles de type « murs»



D_c : diamètre extérieur de la charge 1